

# COMITE DE QUARTIER DE VILLEVERTE

## PROCES VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 26 Janvier 2019

L'assemblée Générale Annuelle du COMITE de QUARTIER de VILLEVERTE s'est tenue le samedi 26 Janvier 2019  
À l' Ecole de la Cigale.

A 9 h 30 , les membres du Conseil d'administration présents ont accueilli les participants qui ont renouvelé leurs adhésions pour l'année 2019. Le Comité de Quartier de Villeverte compte 98 adhérents. Au 31 décembre 2016, nous enregistrons 146 adhérents.

**L'Assemblée Générale commence à 9 h 30, présidée par JM MARTIN, président** , selon l'ordre du jour indiqué sur la convocation, adressée aux adhérents par mail ou affichée dans le quartier.

### ADHERENTS PRESENTS OU REPRESENTES :

41 personnes ont signé le registre de présence avant le début de l'AGO et pendant la réunion, adhérents à jour de leur cotisation 2018 qui peuvent participer aux votes. Le quorum est atteint (1/3 des adhérents sont présents ou représentés )

**ELUS** : Mr Jean Paul FOURNIER, Maire de Nîmes,  
Mr FLANDIN, adjoint au maire, responsable de la voirie, président du Conseil Garrigues Ouest,  
Mme GARDNER-BANCEL, adjointe au maire, déléguée aux écoles,  
Mme JEHANNO, adjointe au Maire, déléguée des seniors.

### **PERSONNALITES PRESENTES :**

Mme FONTAINE Véronique, chargée des relations avec les collectivités territoriales chez ORANGE

Rédactrice du procès-verbal : Elisabeth GOMBERT

### **I - RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 2018 : par JM. MARTIN, Président**

JM Martin dresse un tableau des évènements marquants de l'exercice écoulé, selon l'ordre du jour de l'AGO :  
**La Fibre (encore et toujours), Les travaux réalisés, Les grands travaux du PPRI 2, La sécurité**

#### **LA FIBRE :**

Ce point sera développé plus avant au cours de l'assemblée. JMM informe que la plus grande partie du quartier est fibrée, sauf certaines impasses et quelques rues. ( Imp du diamant, imp des parasols, chemin des Caçaires, impasse des Chanterelles, chemin de la préfecture, Ancienne Route d'Anduze où quelques maisons isolées ont été oubliées !  
De nombreux branchements ont été réalisés au second semestre 2018, grâce à des travaux importants, aux accords enfin finalisés entre ENEDIS et ORANGE, à la pose de nouveaux poteaux par la mairie.  
Deux opérateurs se partagent le réseau fibre de notre quartier : ORANGE et BOUYGUES.  
Beaucoup de personnes sont encore en attente d'un branchement et parfois des habitants de la même rue !

#### **Les travaux réalisés :**

- 1-Prolongation de l'éclairage public** depuis le rond- point des Capitelles jusqu' à l'arrêt de bus proche de la RN 106, afin que les écoliers soient en sécurité, chemin de Villeverte jusqu'à RN 106 et au début de l'impasse du Savetier
- 2-Le quartier de Villeverte représente 1200 personnes environ;**  
La plupart des travaux de voirie demandés ont été réalisés en 2018, mais étant donné la fréquence des déplacements urbains, il faudra ajouter des ralentisseurs ou en revoir certains !
- 3- Travaux d'élagage** Chemin de la Préfecture pour dégager les lignes électriques, téléphoniques et signalisation.
- 4-Boîte à Livres** : mise en place en Avril 2018 au Plan des Reboussiés

#### **Les projets :**

- 1-Un terrain de boules** doit être créé sur le parking du Bois des Espesses, commun aux quartiers Route d'Ales, Cigale, Camplanier , Villeverte, Vacquerolles.
- 2- Projet d'association avec l'école de La Calendreta** pour mener des actions communes ( vide –greniers ...)
- 3- Participation Citoyenne**, sera relancé en 2019 pour avoir une action plus efficace et vigilante de prévention des cambriolages , en recrudescence dans notre quartier de villas isolées ! Des rondes de la PN et PM seront demandées
- 4- Mediabus** : Une demande a été faite et nous attendons les propositions de calendrier et d'horaires en association avec le Carré d'Art pour un arrêt au Plan des Reboussiés où des activités culturelles et animations pourraient être envisagées.
- 5- Déplacements arrêt de bus Impasse des Yucas** : complexe car 3 collectivités différentes (Agglo, CG, Mairie)...!!!

#### **Les grands travaux contre les inondations une grande partie de 2018**

De très gros travaux ont modifié en bien la physionomie de notre quartier et de la Route d'Ales. Des nombreux aménagements d'espaces verts et des ajustements de ci, de là restent à finir ...Un gros point noir : le Cadereau bloqué Ancienne Route d'Anduze sous le tunnel SNCF, malgré les engagements pris ! Un pont mal placé à modifier !

**Vote : Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents et représentés.**

## **II- RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2018, par Odette HENIN, Trésorière**

### **1- Fête de quartier du 30 juin 2018**

La partie recettes pour 2018 est constituée par la buvette, la tombola pour un montant de 1 082 €. A cela s'est ajouté d'une part une subvention de la mairie d'un montant de 650 € et d'autre part une subvention du Conseil Départemental d'un montant de 400 €.

A ces recettes s'ajoute la reprise, par les membres, des marchandises non vendues pour un montant de 651 €.  
Total des recettes : **2 783 €**.

Les dépenses de la fête ont été constituées pour les principaux postes par l'achat des boissons, des marchandises, de l'orchestre, de l'EDF etc...pour un montant de **3 385 €** d'où un déficit de **602 €**.

Constat d'une baisse de fréquentation qui a engendré des consommations moindres. Par ailleurs plusieurs fêtes et animations avaient lieu ce jour-là aux alentours du quartier de Villeverte et surtout la coupe du monde de foot. Une reconsidération de la fête pour cet été 2019 est à l'étude.

### **2- Résultat de l'année 2018**

Aux recettes de la fête indiquées précédemment s'ajoutent les cotisations qui s'élèvent à 900 € : une légère hausse de 5 % (de 93 adhérents en 2017 nous sommes passés à 98 adhérents en 2018), les produits financiers pour un montant de 55 € proviennent d'un placement d'argent au livret A.  
**Total général de recettes : 4 308 €**.

Les dépenses elles sont occasionnées par les achats de la fête cités précédemment, les frais administratifs avec la publication du Réboussié, les frais postaux, les frais de réception etc...

**Total général des dépenses : 3866 €**.

Dépenses inférieures à l'année précédente mais comme la fête a été déficitaire, il se dégage une petite marge de **442 €**, moitié moins qu'en 2017. **L'Année 2018 est toutefois équilibrée**.

**Vote : Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents et représentés.**

## **III – ELECTION des MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

Daniel POUDEVIGNE explique le mode de scrutin, il énumère la liste des personnes candidates et propose un vote soit par scrutin de liste, avec la possibilité de choisir les candidats. Ce processus est accepté par l'assemblée.

**Votes : Sur 35 votants, 35 votes exprimés**

**La liste des membres du Conseil d'Administration 2019 est la suivante :**

**ARNAUD Didier, ESSNER Philippe, GOMBERT Elisabeth, HAVEZ Jean Claude, KREBS Brigitte, MARTIN Jean Michel, PEREDES Bernard (dont 2 voix contre), POUDEVIGNE Daniel, ROMAN Daniel, VIVES Norbert.**

**Nous déplorons le départ d'Odette HENIN, de Marie Thérèse VALERO et de Caroline MARTINEAU, présentes et actives au sein du CQV depuis tant d'années ....**

**Les points statutaires inscrits à l'ordre du jour étant terminés,  
l'Assemblée Générale se poursuit.**

## **LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE:**

JM MARTIN reprend plus en détail son exposé et assure que la fibre est déployée à Villeverte, mais on a, hélas, encore des zones blanches inexplicables à déplorer !

Jean Paul FOURNIER déclare avoir pris contact avec le directeur régional d'ORANGE, chargé du déploiement de la fibre, pour demander une action diligente afin de terminer les travaux dans Villeverte où certains habitants de certaines impasses ou " en tache" sont encore privés de ce moyen de communication essentiel, promis partout en France pour fin 2019 !

Une liste précise des habitants oubliés ou encore non desservis doit être établie par JMM et transmise à Mr FLANDIN, via notre comité. Celle-ci, grâce à l'implication de JP Fournier, sera remise au directeur régional d'ORANGE. Tous les problèmes se situeraient, en fait, dans les armoires et dans les boîtiers de raccordement qui " seraient saturés " car ils sont prévus pour 15 foyers !!! L'installateur responsable du déploiement de la fibre n'aurait pas su compter le nombre de foyers de notre quartier et aurait prévu trop juste !!!! On croit rêver ...!

**Le cahier des doléances des habitants reste donc encore d'actualité**

BOUYGUES comme opérateur serait plus efficace qu'ORANGE, pour installer la fibre dans chaque foyer car ses fichiers

sont plus à jour !....dixit Mme Véronique FONTAINE d'ORANGE, arrivée à notre AG à 11 h.

Véronique Fontaine fait un exposé avec cartes à l'appui, assurant que ce déploiement a été possible grâce aux autorisations données par la mairie pour installer de nouveaux poteaux. ORANGE réalise l'intégralité du réseau avec les nœuds optiques et tous les travaux de génie civil ( ce qui représente un travail colossal selon les quartiers ) A Villeverte, il y a 1036 adresses mais 1331 sont équivalentes à des foyers distincts, dont 944 maisons individuelles , d'où un décalage dans les prévisions

Chaque armoire a la capacité de branchements suivante :

- PMZ 636 . pour 360 logements éligibles
- PMZ 769 pour 390 logements éligibles, 52 supplémentaires sont en cours d'études
- PMZ 635 pour 325 logements éligibles , 116 supplémentaires sont en finalisation d'études, 38 sont bloqués par les travaux du cadereau.

Dans notre quartier, 1076 logements sont fibrés ou éligibles FTTH, 168 ont une étude finalisée, 50 cas à l'étude.

Ils seront réalisés si ORANGE a ses propres poteaux, car ORANGE peut alors équiper ou changer le poteau librement Si les poteaux sont communs avec ENEDIS, il faut réaliser un calcul de charge, il peut y avoir un refus d'ENEDIS.

ORANGE doit alors demander à la Mairie d'installer de nouveaux poteaux afin de pouvoir déployer le fibre sur un support fiable. Les sous traitants d'ORANGE sont à ce jour : SOGETREL, INEO, SOL30

Les travaux de raccordement personnels coutent 150 €/branchement et ne sont pas facturés par ORANGE.

### **LE DEBROUSSAILLAGE et l'ELAGAGE**

Daniel ROMAN rappelle les règles de sécurité indispensable à la prévention des risques d'incendie. C'est une obligation selon l'article L131-10 du Code Forestier. .

Un dépliant explicatif est à la disposition des habitants en mairie et au Service Environnement ( 04 66 27 76 37 ).

L'élagage sur la voie publique est à la charge des collectivités. L'élagage sur les terrains privatifs est à la charge du propriétaire du bien. Si les arbres du voisin se penchent chez vous, après une tentative amiable, écrire une LAR au voisin. Si l'élagage n'est pas fait, la ville peut le faire à nos frais ( formulaire de demande en mairie ), sinon demander autorisation de faire le travail chez le voisin, avec son accord .

Mr LEBLOND : Que fait-on des déchets verts ? Des barrières dans les déchetteries, rendent le dépôt impossible !

### **LA SECURITE**

**Le dispositif « PARTICIPATION CITOYENNE » et son corollaire " Tranquillité vacances" est à votre disposition. Appeler les services de la mairie pour toute information.**

Jean Paul FOURNIER expose les chiffres de la sécurité dans notre quartier.

Il y a eu 119 interventions en 2018 : 29 ch des Hauts de Nîmes, 16 Ancienne Route d'Anduze, 7 ch du paratonnerre. Dans Nîmes : 400 caméras sont installées , 159 policiers font des rondes sur 800 kms de voirie !

Des habitants se plaignent : 6 cambriolages enregistrés dans l'année chemin de la Capitelle Pointue

On demande un radar, une augmentation des rondes en cas de construction et dans nos quartiers dont les parcelles sont isolées.

JMM demande à JP FOURNIER si La Bergerie pourrait devenir la maison du quartier de Villeverte dans l'avenir ?

Le maire précise que la bergerie est hors d'eau, hors d'air, qu'il y a du matériel de la ville stocké sous son toit.

A ce jour, il est impossible de la mettre à la disposition du CQV. .

Un nouvel habitant Mr Arnaud LEHNISCH nous fait part de deux points importants pour tous les habitants de la ville de Nîmes , en présence de JP Fournier :

**1-Développer l'économie et donc, pour ce faire, implanter la fibre optique partout.**

**2- Intensifier la vigilance et la sécurité des habitants dans tous les quartiers, y compris dans les secteurs de garrigue habitée .**

**Ce sont deux facteurs essentiels pour faire venir de nouveaux foyers de jeunes actifs chez nous et permettre ainsi le travail à domicile ( qui est partout ailleurs en France en fort développement ! ) Notre ville deviendra ainsi plus jeune, plus attractive et encore plus dynamique en intégrant de nouveaux foyers avec enfants qui consomment, font vivre le commerce et les activités culturelles et sportives !**

**L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole,**

**le président lève la séance à 11 h 30**

**et convie les habitants et toutes les personnes présentes**

**à partager le verre de l'amitié.**